



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

RATP : métro

Question écrite n° 36103

## Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer de lui donner des indications sur les recettes publicitaires que touche la RATP. Il souhaite connaître le montant global des recettes, ainsi que les recettes pour les panneaux d'affichage dans les couloirs du métro, pour les années 2002 et 2003.

## Texte de la réponse

Les recettes publicitaires globales, toutes sources confondues, perçues par la RATP via Métrobus Publicité sont respectivement de 68,815 millions d'euros en 2002 et 65,646 millions d'euros en 2003. Pour les couloirs (métro et RER), les recettes sont de 18,332 millions d'euros en 2002 et 18,277 millions d'euros en 2003.

## Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 36103

**Rubrique :** Transports urbains

**Ministère interrogé :** équipement, transports et logement

**Ministère attributaire :** équipement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 mars 2004, page 2175

**Réponse publiée le :** 25 mai 2004, page 3823